



**Syndicat National des Personnels  
de l'Éducation et du Social  
Protection Judiciaire de la Jeunesse**



***Secrétariat Régional Grand Ouest***

*Adresse : 8 place de la gare de l'Etat 44276 Nantes cedex 02*

*Tél : 06 83 67 21 21 ou 0683 65 73 77*

*email : snpespjj-grandouest@hotmail.fr*

**Fédération Syndicale Unitaire**

**DECLARATION PRE LIMINAIRE DU CTIR du 20 Septembre 2019**

Le Comité Technique Inter-Régional est convoqué dans un contexte où la PJJ telle que nous la connaissons vit ses dernières heures !

D'ici quelques mois, l'Ordonnance de 45 laissera place au Code de la Justice Pénale des mineurs.

Un changement radical de paradigme est à l'œuvre dans un silence assourdissant de l'Institution ! C'est le résultat effarant d'une politique d'asservissement d'une pensée humaniste au service d'une pseudo efficacité judiciaire répressive, rapide, sévère et injuste.

La philosophie de l'Ordonnance de 45 prenait racine dans une volonté humaniste de traiter le passage à l'acte comme symptôme d'une enfance en danger, ce qui faisait la spécificité d'une Justice des Enfants protectrice et émancipatrice.

Nous sommes scandalisés par l'abandon des grands principes de la Justice des Enfants, le rappel qu'un enfant qui a commis un délit est d'abord un enfant en danger, que l'éducatif doit primer sur le répressif, que l'objectif premier de la Justice des enfants est d'apporter protection et assistance.

Cette sinistre évolution est amorcée depuis des années avec le passage au "tout pénal", en décidant de séparer les enfants en danger des enfants délinquants, en abandonnant la mission de protection et d'émancipation, en enfermant de plus en plus les enfants.

Demain, on nous demande de devenir des contrôleurs d'enfants, déjà jugés coupables. Ce code pénal des mineurs est uniquement tourné vers le pénal, le temps de la relation éducative est évacué avec des délais irréalistes et des missions essentiellement probatoires.

Destin funeste pour nous, professionnels de l'éducation et avenir tragique pour ces enfants abandonnés par une société réactionnaire qui a peur de sa jeunesse !

Face à cette régression sociale et politique majeure, comment comprendre que vous ne partagiez pas notre indignation ? Comment débattre aujourd'hui du Milieu Ouvert sachant que nos métiers sont fondamentalement remis en question ?

Vous comprendrez que nous ne pourrions siéger dans un tel contexte.